

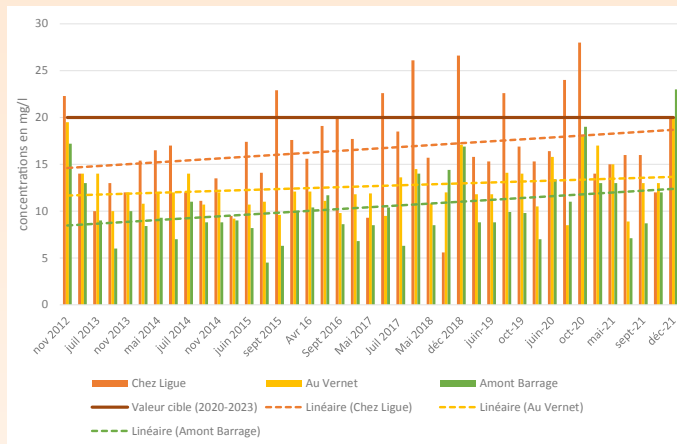


SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU

Suivi nitrates

Augmentation des nitrates depuis 2012 sur tous les points de prélèvements ! Dernières analyses de décembre 2021 au-dessus de l'objectif de l'arrêté préfectoral pour le point « amont barrage ».

Suivi des concentrations en nitrates depuis 2012



Nous avons lancé l'alerte dans le capt'agreau d'avril 2021 sur la problématique de l'ESA métolachlore que nous retrouvons dans l'eau de tous les captages du département depuis 1 an. Cette molécule est contenue dans les herbicides maïs de pré-levée à base de S-métolachlore type Calibra/Camix, Dual Gold, Mercantor Gold.

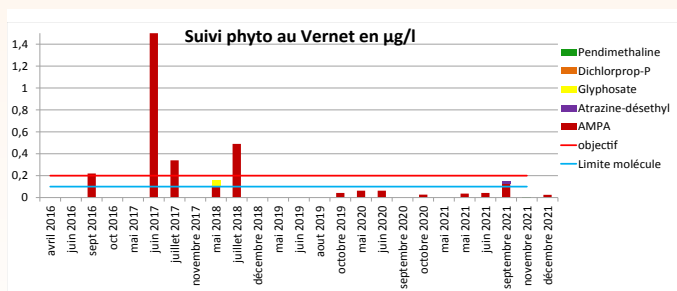
Un suivi renforcé de la molécule ESA-métolachlore a été réalisé sur le Gantet en 2021 par Roannaise de l'eau. Le graphique ci-dessous montre des dépassements systématiques de la norme de potabilité (fixée à 0,1 µg/l) pour cette molécule. Le pic d'ESA métolachlore en décembre 2021 est lié au lessivage suite à l'épisode de neige et coïncide avec le comportement dans le sol du S-métolachlore.

Roannaise de l'eau utilise les interconnexions sur le réseau d'eau potable entre les territoires pour diluer l'eau produite par l'usine d'Echancieux avec celle produite par l'usine de Renaison. Cette action permet de distribuer aux habitants une eau potable conforme aux exigences réglementaires.

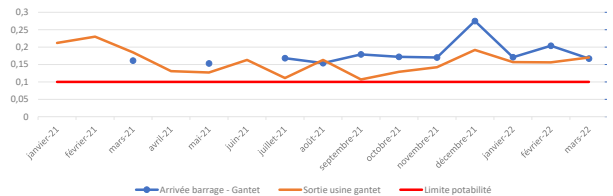
Suivi pesticides

Amélioration de la qualité de l'eau par rapport au nombre de molécules détectées. Pas de molécules détectées en 2021 sur les points « chez ligue » et « amont barrage ».

Détection en 2021 de molécules de désherbage céréales/maïs (pendiméthaline) et AMPA sur le point « au Vernet ».



SUIVI ESA METOLACHLORE GANTET en µg/l



Néanmoins les simulations selon modèles* montrent qu'une inversion jusqu'à l'objectif de bonne atteinte de qualité à 0,1 µg/l est possible en cas d'arrêt total de l'utilisation de ces produits :

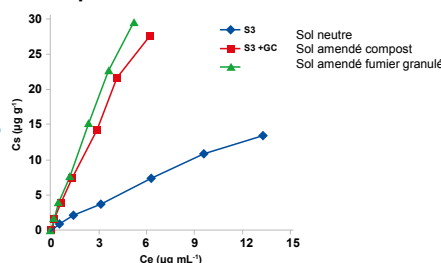
- Lors de transfert rapide comme c'est le cas sur les sols sableux et la nappe superficielle du Gantet : ~ 1 à 2 ans
- Si transfert plus long : ~4 ans
- Jusqu'à 10-15 ans en cas de transfert très long (cas du captage de Balbigny par exemple)

*Simulation selon modèle (Farlin et al. 2018)

L'adsorption du S-métolachlore pourrait être corrélée avec la teneur en matière organique du sol. Le graphique montre que l'adsorption du S-métolachlore est plus importante dans un sol amendé avec compost ou fumier.

C'est pourquoi la dynamique du groupe sol sur les captages est essentielle à poursuivre pour lutter contre les pollutions tout en garantissant des sols fertiles !

Adsorption du SMET selon teneur en MO



Les conditions d'emploi des herbicides à base de S-métolachlore ont évoluées, notamment la dose limitée à 1000g/ha.

Comme l'année dernière pour cette campagne 2022, nous vous demandons d'appliquer les recommandations suivantes validées avec les conseillers de secteurs pour le désherbage de vos maïs :

Vous désherbez avec du S-métolachlore ?

Utilisez Quali'Cible

POUR VÉRIFIER L'IMPACT POTENTIEL DE VOTRE PARCELLE SUR L'EAU

Respectez les nouvelles conditions d'emploi !

- Sur maïs, tournesol, soja, sorgho, betterave industrielle et fourrages
- ZNT* de 20 mètres avec DTP** 5 mètres

Sur maïs, sorgho, tournesol et soja

- 1000 g de S-métolachlore maximum par ha/an
- Pas d'application sur parcelle d'arrêt en période d'écoulement des drains

Sur les aires d'alimentation de captage prioritaires et zones sensibles, changez vos pratiques :

- Zéro S-métolachlore
- Sur maïs : post-levée à privilégier

Dans tous les cas

Utiliser les leviers agronomiques et mécaniques

Utiliser des buses à injection d'air homologuées réduction de draine (Consulter l'ajout opubon)

Implanter ou DTP** en 5 mètres minimum le long des points d'eau

* ZNT : Zone Non Traite - ** DTP : Distance Traite-Point d'eau

L'ACTUALITÉ DU CAPTAGE D'ÉCHANGIEUX

GROUPE SOL / MÉTEILS

Le groupe poursuit son travail d'échanges et de partage d'expériences autour de la réduction du travail du sol et des méteils avec plusieurs bouts de champs programmés tout au long de la saison.

Le prochain aura lieu le 11 avril !

Au programme du 11 avril :

- Le matin tour des parcelles de méteils et autres parcelles en fonction des besoins du groupe
- L'après-midi mise en place de l'essai lifofer sur céréales et point sur les autres utilisations en cours chez les éleveurs

Un essai de litière forestière fermentée (lifofer) est en cours chez plusieurs éleveurs du captage :

- Application lifofer solide pour activer la vie microbienne sur fumier et lisier
- Application lifofer liquide sur céréales pour stimuler la culture.
- Analyses et suivi des parcelles pour mesurer l'efficacité du produit sur les différentes modalités.



GESTION DES ADVENTICES SUR CEREALES ET MAÏS

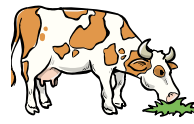
Une matinée technique sur la gestion des adventices sur céréales s'est déroulée le 24 février à Violay. L'occasion d'échanger sur les pratiques de chacun en matière de désherbage, de se familiariser avec la notion d'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) pour **réduire l'influence de ses pratiques de désherbage sur la qualité de l'eau**. Puis les agriculteurs présents ont pu échanger avec Pierre Thevenon conseiller agricole indépendant à l'occasion du tour de parcelles pour la reconnaissance d'adventices et partager la stratégie de désherbage en fonction des adventices présentes.

Une rencontre similaire aura lieu en secteur 'montagne' à Violay début juin sur les maïs (date à venir).

Pour aller plus loin : une matinée technique sur la gestion des phytos en secteur 'plaine' aura lieu le 9 juin, organisée par le SMAELT.



L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU : UNE DÉMARCHÉ GAGNANT - GAGNANT !



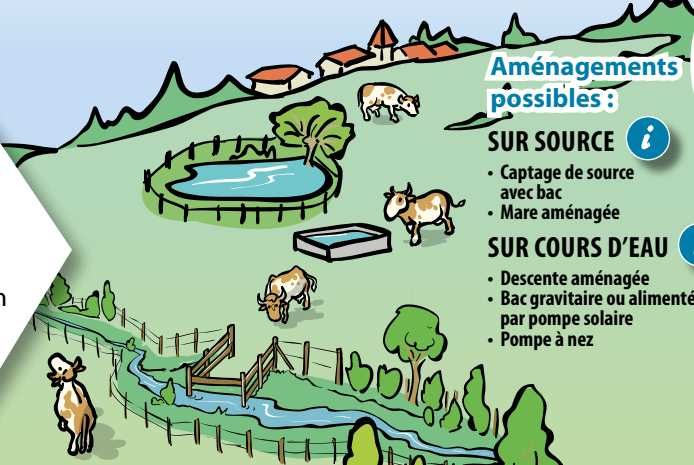
La restauration d'une ripisylve ou la mise en défens d'un cours d'eau peut être proposée par les services rivières des collectivités qui agissent pour le bon état écologique de la rivière. Ces aménagements permettent également de limiter la perte de terrain due à l'érosion et de favoriser la conduite du pâturage.

Abreuvement

Intérêts

Limiter le piétinement des animaux pour assurer une meilleure qualité du point d'eau pour le troupeau

Multiplier les points d'abreuvement sur les parcelles limite la concentration d'animaux qui favorise le développement d'espèces indésirables (type bromes...)



Aménagements possibles :

SUR SOURCE

- Captage de source avec bac
- Mare aménagée

SUR COURS D'EAU

- Descente aménagée
- Bac gravitaire ou alimenté par pompe solaire
- Pompe à nez



Abreuvoir



Descente aménagée

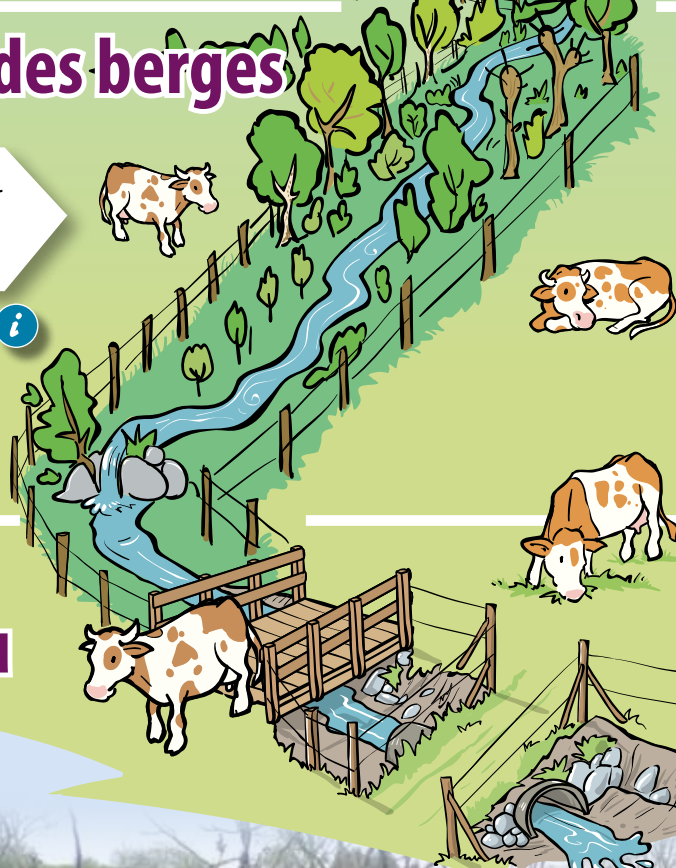
Stabilisation des berges

Intérêts

Maintenir des arbres pour éviter l'érosion des berges et assurer l'ombrage des animaux.

Rappels : gestion de la ripisylve

- Taille interdite entre le 1^{er} avril et le 31 juillet,
- Destruction de ripisylve interdite mais exploitation et recépage autorisés,
- Croissance plus rapide des arbres par rapport à une haie, permettant une meilleure production de bois.



- Plantation d'une ripisylve avec des espèces adaptées au bord de cours d'eau
- Pose de clôtures pour éviter l'abroustissement et laisser les arbres se développer.



Plantation de ripisylve

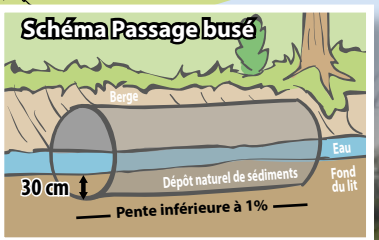
Traversées de cours d'eau

Intérêts

Pour faciliter le passage d'engins agricoles et la traversée du troupeau

Aménagements possibles :

- Passage busé ou passage à gué.
- Passerelle



A RETENIR

Vous êtes propriétaire jusqu'au milieu du lit du cours d'eau !

Chaque situation est unique : rapprochez-vous des services rivières pour bénéficier d'un accompagnement technique, de l'aide au montage des dossiers réglementaires et sur certains travaux, d'une prise en charge financière.



Passerelle



Passage à gué



Les points signalés sont soumis à une réglementation.

LES ACTIONS A VENIR

GROUPE PRAIRIE

La première rencontre de la saison s'est déroulée le 23 mars sur la mise à l'herbe chez Christophe REY à Violay. L'occasion pour les éleveurs d'échanger sur leurs dates de mise à l'herbe en fonction des possibilités de chacun, de faire le point sur la fertilisation apportée sur prairies, et de rappeler que le pâturage permet de diminuer les charges d'alimentation :

1/3 de pâturage dans la ration permet une économie de 30€ en ration VL !



A NOTER : Une surface accessible de 50 ares/VL permet d'assurer un bon pâturage de mars jusqu'à l'été !

D'autres rencontres sont prévues en cours de saison de pâturage pour échanger entre éleveurs et vous apporter des conseils dans l'optimisation de votre pâturage, **n'hésitez pas à nous rejoindre !**



RDV
Mise à l'herbe

23 MARS

RDV
Gestion pleine pousse de l'herbe et anticipation de la diminution estivale

MAI

RDV
Bilan de pâturage et gestion des stocks

Fin OCT

L'AGENDA DES RENDEZ-VOUS DU CAPTAGE



le 11 avril

Rencontre technique groupe sol/méteils

Avant le 15 mai

Contactez l'animatrice du captage pour bénéficier des financements du plan de relance pour les haies/arbres

Mai

Rencontre groupe prairies gestion pleine pousse de l'herbe et anticipation de la diminution estivale

le 9 juin

Matinée technique sur la gestion des phytos sur maïs à Valeille organisée par le SMAELT

Fin juin

Rencontre technique bilan des méteils ensilage et organisation de la commande groupée de semences de méteils

Pour plus d'informations et pour participer aux actions, contactez :

Marjorie TISSOT, animatrice du contrat de captage d'échancieux

Tél. 06 08 34 71 19

Mail : marjoretissot@loireforez.fr

Partenaires techniques :



Partenaires financiers :

